

Compte rendu réunion de concertation ALAE 19 juin 2014

Présents :

- Service enfance : Hasna F., Anne J., Yvette F./excusé : Mendhi H.
- Mairie : Nathalie B-P, Christelle B., Cécilia B., Chantal L., Emmanuelle F.
- Ecoles : les directrices
- Cantine : Dina G.
- AAPE : Nelly R.
- FCPE : Sabine P., Bérengère N.

Début : 14h45

1. BILAN TRIMESTRIEL

- maternelle : effectifs stables en moyenne par rapport à la moyenne de l'année dernière sur la même période le matin et le midi. En légère baisse le soir (76 à 72)
- élémentaire : midi stable. Forte augmentation le matin (55 à 70) et le soir (90 à 105)
- ALSH : 117 enfants le mercredi midi, 80 l'après-midi, stable sur les vacances de printemps.

Le nombre d'animateurs est prévu en fonction de la moyenne de la même période l'année précédente. L'augmentation importante des effectifs élémentaire entraîne donc des difficultés : pour garantir le taux d'encadrement, du personnel affecté à l'entretien des locaux de l'élémentaire (mais habilité à encadrer les enfants) est réaffecté au dernier moment à l'ALAE.

2. INSCRIPTIONS ETE

Les inscriptions se sont déroulées du 2 au 13 juin. Le programme détaillé n'est plus donné à ce moment là, mais uniquement les thèmes et les sorties.

La FCPE demande de nouveau à ce que les programmes soient accessibles en ligne via le site de la mairie dès que disponibles. La mairie prend note.

LE CENTRE DE LOISIRS SERA FERME LE VENDREDI 29 AOUT : c'est une demande de l'équipe d'animation pour une réunion de bilan de l'été et de préparation de la rentrée scolaire. Le centre de loisirs sera dorénavant fermé tous les ans le dernier jour avant la pré-rentrée.

D'autre part, **le 1^{er} septembre le centre fermera à 18h00** pour permettre une réunion de pré-rentrée avec la mairie. Il en sera également de même chaque année.

La dernière semaine des vacances, 80 à 90 enfants par jour sont prévus.

Si les parents d'élèves ne prétendent pas remettre en cause le bien fondé de ces fermetures et réunions, elles déplorent cependant n'avoir été averties que le 1^{er} jour des inscriptions, ne permettant pour les associations aucun moyen de réaction ni d'information, et pour les parents aucune possibilité d'organisation préalable.

Un voyage à Paris est proposé du 7 au 11 juillet pour les 7/11ans.

Un bivouac à Cépet est proposé pour les grands de maternelle.

L'AAPE demande s'il serait possible de proposer des sorties moins onéreuses pour les familles ?

Une réflexion s'en suit sur le sujet, sans réelle réponse apportée.

La FCPE demande s'il est possible de mener une réflexion sur la faisabilité d'un tarif dégressif pour les fratries. La mairie réponds qu'ils vont étudier la question, mais avec peu de probabilité d'aboutissement du fait de la complexité des tarifs et des accords avec la CAF.

Il est également répondu aux associations de parents d'élèves que le quotient familial et l'aide apportée par le CCAS répondent pour partie à ces besoins.

3. FETE DE L'ENFANCE

Elle se déroulera samedi 28 juin à partir de 15h00.

L'ALAE proposera différents ateliers comme chaque année. Seront également présents diverses associations de la commune qui ont préparé cette fête avec l'ALAE.

Un « coin spécial parents » sera proposé avec

- l'arbre à palabres : des jeux sur la communication parents/enfants
- l'arbre à dons
- l'arbre des sentiments

Un atelier interactif de fouilles archéologiques sera proposé.

La buvette sera tenue par le CAJ pour financer leur voyage en République Tchèque, avec une vente de t-shirts et des tickets de tombola.

Le goûter est offert aux enfants.

Le spectacle commencera à 17h30 et durera environ 1h15, suivi du verre de l'été.

4. CHANGEMENTS EN COURS ET AXES PRIORITAIRES

- **L'ALAE maternelle du matin se déroulera dorénavant A L'ECOLE MATERNELLE** à partir de 7h30.

Le soir les enfants se rendront toujours au centre de loisirs.

La FCPE souligne que ce changement majeur ne facilitera pas l'organisation des parents qui ont des enfants dans les 2 écoles. Il leur est répondu que ce changement est décidé dans l'intérêt de l'enfant et non dans celui des parents, et qu'ainsi le rythme de l'enfant sera mieux respecté.

- **Organisation de la cantine**

Elle se modifie peu à peu afin de préparer la prochaine rentrée : en effet, si les nouveaux horaires sont validés, la pause méridienne ne sera plus que d'1h30. Il faut donc optimiser l'organisation de ce temps et limiter les pertes de temps inutiles : dorénavant, les enfants entrent dans la cantine par table directement, quelques enfants du 1^{er} service aident à la mise en place du 2^d service.

Les enfants sont consultés par les animateurs ensuite, un seul enfant s'est plaint d'avoir dû manger trop vite.

Aucune solution pour diminuer encore le bruit n'est avancé pour le moment.

- **TAP 2014/2015**

✓ **maternelle :**

- l'heure du conte va s'étendre avec des regroupements à la bibliothèque
- jeux sportifs

- relaxation
 - jeux de société et jeux de rôle
- ✓ **élémentaire** : l'organisation des TAP n'est pas encore finalisée, les équipes y travaillent activement avec la municipalité.
- A ce jour :
- au maximum **5 TAP** seront certainement proposés par soir 4 soirs par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 - plusieurs associations de la commune semblent intéressées pour animer ces TAP conjointement avec un animateur, mais rien n'est encore finalisé.
 - **les TAP ne seront pas mis en place dès la rentrée** mais seulement à partir de début octobre, alors que les associations de parents d'élèves avaient bien insisté sur ce point. L'équipe de l'ALAE est en cours de réflexion pour proposer des activités en septembre en attendant que les TAP commencent.
 - Les inscriptions pour les TAP se fera sûrement par une fiche qui sera à remplir à la maison avec les parents. Les enfants pourront faire des différents vœux d'activités.
 - **L'aide aux devoirs est supprimée** faute de volontaires pour l'animer. Une salle sera mise à disposition des enfants pour qu'ils fassent leur devoir dans le calme, sous la surveillance d'un animateur mais sans aide de celui-ci.

NB : l'organisation de ces TAP reste dépendante de la validation des nouveaux horaires par l'académie.

- **CHARTRE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Mise en place d'une **AVL** (Accompagnant de Vie de Loisirs) afin d'accompagner les enfants concernés sur les temps de loisir et cantine, afin qu'ils aient accès à ces services si telle est la demande de leurs parents.

Elle sera disponible 10 heures par semaine et la moitié des petites vacances, pour les 2 écoles.

5. QUESTIONS DIVERSES

- les parents trouvent que le personnel de l'ALAE change assez souvent et du coup il ne connaît pas forcément l'animateur. Afin d'identifier au mieux ces derniers, il est proposé le port d'un badge
- **Point sur les actions mises en place pour la prévention de la violence**
Des assemblées d'enfants sont organisées le mercredi pour identifier les types de violence dont on parle.
 - Partage des espaces, histoires de pouvoirs
 - Rapports difficiles entre filles et garçons (de façon très marginale)
 - Violence verbale liée à la différence